



[Centrale pub pour tous les sites Internet - Faites connaitre votre entreprise, votre commerce!](#) :: Your Favorite Site

Détecteurs de fumée : pas d'installation dans les parties communes !

<https://www.paruvendu.fr/immobilier/I/detecteurs-de-fumee-pas-d-installation-dans-les-parties-communes-i36193>

Rappelez-vous qu'il ne faut pas installer des détecteurs de fumée dans les parties communes d'un bâtiment. Cela peut être très dangereux pour les habitants. Depuis le 8 mars dernier, tous les logements de France doivent être munis de détecteurs de fumée. Selon des données récentes, les cas de décès liés aux incendies sont très fréquents dans l'Hexagone. Il faut donc équiper son habitation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée.

Rappelez-vous qu'il ne faut pas installer des détecteurs de fumée dans les parties communes d'un bâtiment. Cela peut être très dangereux pour les habitants. Depuis le 8 mars dernier, tous les logements de France doivent être munis de détecteurs de fumée. Selon des données récentes, les cas de décès liés aux incendies sont très fréquents dans l'Hexagone. Il faut donc équiper son habitation de détecteurs